

avec le soutien de
l'Institut Cujas
(Université Paris II
Panthéon-Assas), du
Programme *Norma*,
droit, mondialisation,
diversité (Institut des
Sciences Juridique et
Philosophique de la
Sorbonne, CNRS-
Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne),
et du Centre Aquitain
d'Histoire du Droit
(Université de
Bordeaux)

Les comptes rendus juridiques rendent-ils compte de l'histoire des Facultés de droit ?

Journée du 6 novembre 2015

10h30-12h30

Sous la présidence de **Philippe Jestaz**, professeur émérite de l'Université Paris-Est.

Président de la SHFD :
Pr Jean-Jacques
Bienvenu

Fatiha Cherfouh, maître de conférences à l'Université Paris-Descartes, *Le paysage juridique façonné par les comptes rendus : enjeux disciplinaires et politiques.*

Laetitia Guerlain, maître de conférences à l'Université de Bordeaux, *Les comptes rendus de revues, miroir des relations entre droit et anthropologie (XIX^e-XX^e siècles).*

Les courriers sont à
adresser à :
nader.hakim@u-
bordeaux.fr

Anne-Sophie Chambost, professeur à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne, « On ne répond pas à un compte rendu. *Polémiques autour de comptes rendus (de Paul Pont à Dominique Singer)* ».

14h30-16h00

**Les Actes seront
publiés
dans la Revue
d'histoire
des Facultés de droit**

Sous la présidence de **Jean-Jacques Bienvenu**, professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), président de la Société pour l'histoire des Facultés de droit.

Prune Decoux, doctorante à l'Université de Bordeaux, « *Rendre compte de la France : l'exemple de la Harvard Law Review* ».

Philippe Jestaz, professeur émérite de l'Université Paris-Est, « *Les comptes rendus civilistes : une difficile égalité* ».



Université Panthéon-Assas - Salle des Conseils
12, place du Panthéon - Paris V^e

Entrée libre sans réservation